Réunion du 23 avril 2019

Membre : M. Charly PANTANO 06 48 42 18 20

COURRIERS REÇUS

Pays de Coise
L'Onzon : transmis à la Commission des Arbitres pour les arbitres assistants
St Paul en Jarez

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les Clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en fournissant des explications précises, au moins 3 semaines avant la date de la rencontre, si possible.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera **désigné à la charge du club demandeur.**

AVIS AUX ARBITRES

En cas d'absence de délégué sur la feuille de match et/ou non présent sur le terrain pendant la rencontre, vous devez faire parvenir un rapport au DLF dans les 48 heures.

Rencontre avec caméra embarquée durant le week - end des 27 au 28 avril :

PAYS DE COISE - ST CHAMOND : COUPE U15
SAVIGNEUX MONTBRISON 2 - LA FOUILLOUSE 2 : Seniors D3